ASSOCIATION NATIONALE DES ALBINOS DU TOGO
Tel: 00 228 90 98 31 87 / 00 228 90 08 39 12 BP: 4970 LOME – TOGO
E- MAIL : albitogo@yahoo.fr
Récépissé N°0444/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA

RAPPORT D'ACTIVITES DU 2ème TRIMESTRE 2017

Figure 1. Photo de famille à la cérémonie officielle de la 3ème édition de la JISA, le 13 juin 2017 à l'hôtel Ibis de Lomé

Juillet 2017

INTRODUCTION

Le présent rapport fait le bilan de l'exécution des activités programmées au cours de la période avril-juin 2017 conformément au plan de travail annuel.

I- ACTIVITES PROGRAMMEES

Les activités programmées par l'ANAT au cours du second trimestre 2017 sont :

- Poursuivre l'exécution du projet de prévention, de dépistage et de traitement des maladies cutanées et oculaires des personnes atteintes d'albinisme (PAA) ;
- Poursuivre les préparatifs pour le lancement du projet de production locale de crèmes solaires ;
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de plaidoyer de l'ANAT ;
- Elaborer et valider le plan stratégique de l'ANAT ;
- Célébrer la 3ème édition de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme ;

II- ACTIVITES REALISEES

1- L'exécution du projet de prévention, de dépistage et de traitement des maladies cutanées et oculaires des PAA;

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet qui vise à renforcer la protection des PAA contre les effets dévastateurs des rayons solaires sur leur peau et leurs yeux, les résultats obtenus au cours de ce 2ème trimestre sont relevés dans le tableau ci-après :

Régions	Localités visitées	Nbre de séances	Nbre de PAA bénéficiaires	Nbre de crèmes distribuées	Nbre de lunettes distribuées	Nbre de PAA consultées
Maritime	Lomé	06	43	93	36	40
	Aneho	02	05	10	04	05
	Agbélouvé	01	02	04	01	02
	Afagnan	01	06	12	04	06
	Avé	02	04	06	02	04
	Vogan	01	02	05	02	02
	Tabligbo	01	03	07	02	03
TOTAL		14	65	139	51	62

Au total 65 PAA ont été les bénéficiaires de ce projet au cours du deuxième trimestre : ces personnes ont été sensibilisées sur l'albinisme et sur les mesures de protection à

observer pour éviter les maladies cutanées et oculaires ; 62 parmi elles ont été consultées par Dr IHOU, dermatologue et médecin-conseil de l'ANAT dont certaines présentant des lésions précancéreuses et cancéreuses ont subi des opérations. Toutes ces personnes ont bénéficié, au total, de 139 unités de crèmes et de 51 lunettes solaires.

Figure 2. Sensibilisation et consultation dermatologique à l'hôpital d'Afagnan le 18 mai 2017

2- La célébration de la 3ème édition de la JISA et l'adoption du plan stratégique

La 3ème édition de la JISA au Togo a été marquée par les principales activités suivantes : la campagne d'information, l'activité de salubrité publique, la cérémonie officielle et l'adoption du plan stratégique pour l'inclusion socioéconomique des PAA au Togo.

3.1 La campagne d'information

Destinée à informer les PAA et la population togolaise de la commémoration de la journée, la campagne d'information a été organisée au cours de la période du 20 mai au 09 juin 2017 à travers la diffusion sur les réseaux sociaux, des flayers conçus à cet effet et l'animation des émissions radiotélévisées.

3.2 L'activité de salubrité publique

Organisée le 10 juin 2017 au centre médico-social d'AgoèNyvé à Lomé, cette activité visait à apporter la contribution citoyenne et humanitaire de l'ANAT à la communauté et à déjouer un certain nombre de préjugés stigmatisants selon lesquels les PAA ne voient que les nuits, sont des êtres étranges et non fréquentables.

Figure 3. vue partielle des membres de l'ANAT lors de l'activité de salubrité au CMS d'AgoèNyvé

Tenue le 13 juin 2017 à l'hôtel Ibis de Lomé, sous la présidence du Directeur de Cabinet du ministère de l'Action sociale, la cérémonie officielle de la 3ème édition de la JISA a été meublée par une communication du Dr Davide IHOU sur « l'albinisme oculocutané au Togo », les discours du Président de l'ANAT et du Directeur de Cabinet, la distribution de crèmes, lunettes et chapeaux contre solaires aux PAA ainsi que l'examen et l'adoption du plan stratégique.

Figure 4. TABLE OFFICIELLE A LA CEREMONIE D'OUVERTURE : de la gauche vers la droite : Dr IHOU, le Directeur de Cabinet du Ministère chargé de l'Action sociale, le Président de l'ANAT, le Représentant du Ministre des Enseignements primaires et secondaires, la Représentante de Mme le Secrétaire d'Etat Chargée des Droits de l'Homme.

Figure 5. Vue partielle des participants

3- La poursuite de la mise en œuvre du plan de plaidoyer de l'ANAT ;

Au 2ème trimestre 2017, les actions de plaidoyer et de renforcement du partenariat réalisées par l'ANAT ont permis d'obtenir : (i) un appui du ministère de la santé, du secrétariat d'Etat chargé des droits de l'Homme et de la Représentation de l'OMS au Togo pour la mobilisation des ressources en vue de l'organisation de la 3ème édition de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme (JISA)et pour l'élaboration du plan stratégique pour l'inclusion socioéconomique des PAA au Togo ; (ii) une rencontre avec la Directrice de Programme Togo-Bénin de Handicap international le 26 mai : il a été évoqué la possibilité d'un appui financier, à l'avenir, pour la sensibilisation en matière de santé et d'éducation des enfants atteints d'albinisme dans les régions maritime et des savanes ; (iii) la participation de plusieurs médias et organisations de la société civiles à la célébration de la JISA 2017 ; (iii) une réunion avec le Ministre des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle le 29 juin : celui-ci a rassuré l'ANAT de la disponibilité de son département à accompagner la mise en œuvre du plan stratégique, notamment, sur les questions de promotion du droit à l'éducation des PAA.

4- La préparation du lancement du projet de production locale de crèmes solaires

La conception du projet ayant été achevée au 1er trimestre, le 2ème a été consacré à la définition et à la mise en œuvre des initiatives pour la mobilisation des ressources. Ce laborieux travail a été réalisé par Madame Heleen KIBBELAAR des Pays-Bas qui est le principal partenaire de l'ANAT sur ce projet dont l'objectif est de renforcer la protection

des PAA du Togo contre les maladies cutanées par la production et la distribution gratuite des crèmes solaires.

III- DEFIS A RELEVER

- Pour améliorer la célébration de la JISA les années prochaines, l'ANAT devra solliciter un plaidoyer politique dans des délais raisonnables afin que les obstacles à certaines activités soient levés et la participation des institutions clés concernées par la promotion des droits des PAA soit acquise.
- Pour le compte du 3ème trimestre 2017, le bureau exécutif national devra travailler : (i) au renforcement des capacités et de l'implication des membres de l'ANAT afin d'améliorer l'efficacité de leur participation aux activités ; (ii) à la mise en place des conditions nécessaires à l'exécution du projet de production de crèmes solaires et à l'opérationnalisation, l'année prochaine, du plan stratégique adopté.

IV- REMERCIEMENTS

La réalisation des activités contenues dans le présent rapport n'aurait pas été possible sans l'accompagnement déterminant du Gouvernement togolais, de la Représentation de l'OMS au Togo et d'autres institutions et personnes physiques. C'est pourquoi le Bureau exécutif national et l'ensemble des membres de l'ANAT expriment leur profonde gratitude à :

- Monsieur le Ministre de la Santé et de la protection sociale ;
- Madame la Ministre de l'Action sociale, de la promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;
- Madame le Secrétaire d'Etat Chargée des Droits de l'Homme ;
- Madame la Représentante Résidente de l'OMS au Togo ;
- Monsieur le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Monsieur le Directeur Général de TOGOCEL ;
- Monsieur le Directeur Général de la CECA ;
- Monsieur le Parrain de l'ANAT, docteur David IHOU ;
- Madame Heleen Kibbelaar ;
- L'Experte indépendante des Nations Unies sur l'exercice des droits de l'Homme par les personnes atteintes d'albinisme ;
- L'ONG Under the Same Sun et en particulier, M. Amadou DIALLO;
- Monsieur Steeve LONG et tous les frères JAWE ;
- L'animateur de l'émission « le Club de la presse » sur la radio Kanalfm à Lomé.

Fait à Lomé, le 08 juillet 2017,

Le Secrétaire général

BOUKARI A. Nassirou